

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE



SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

.....
Par visioconférence

COMMUNIQUE FINAL

9/4

1. À l'invitation de **Son Excellence le Professeur Faustin-Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine et Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, s'est tenue, le 9 février 2024, par visioconférence, la Session Extraordinaire de ladite Conférence.
2. Ont participé aux travaux :
 - **Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO**, Président de la République du Congo ;
 - **Son Excellence Mahamat IDRIS DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad ;
 - **Son Excellence Brice OLIGUI NGUEMA**, Président de la République Gabonaise ;
 - **Monsieur Ferdinand NGOH NGOH**, Ministre d'État, Secrétaire Général de la Présidence de la République du Cameroun, Représentant de **Son Excellence Paul BIYA**, Président de la République ;
 - **Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA**, Ministre de l'Intégration de la République de Guinée Équatoriale, Représentant personnel de **Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République.



3. Monsieur **Baltasar ENGONGA EDJO'O**, Président de la Commission de la CEMAC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.
4. Assistaient également aux travaux, les Ministres membres du Conseil des Ministres de l'UEAC et les Premiers Responsables des Institutions, Organes, Institutions Spécialisées et Agences d'Exécution de la Communauté.
5. La cérémonie solennelle d'ouverture a été ponctuée par le discours d'ouverture de **Son Excellence Professeur Faustin-Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC.
6. Poursuivant ses travaux à huis clos, et après l'adoption de l'ordre du jour, la Conférence a suivi avec attention le rapport présenté par le Gouverneur Sortant de la Banque des États de l'Afrique Centrale, **Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI**.
7. La Conférence a salué la synthèse et la qualité du rapport présenté par le Gouverneur de la BEAC et a félicité **Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI** pour le travail accompli.
8. La Conférence a en outre pris note de la situation difficile prévalant au sein de la Banque des États de l'Afrique Centrale. Elle a donné mandat à **Son Excellence le Professeur Faustin Archange TOUADÉRA**, Président en Exercice de la Communauté, à l'effet de prendre toutes les initiatives nécessaires aux fins d'un retour diligent à la sérénité.
9. La Conférence a également suivi avec attention la communication présentée par **Son Excellence MAHAMAT IDRIS DÉBY ITNO**, qui a soumis, à l'approbation des Chefs d'État de la Communauté, la candidature de **Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI** au poste de Président de la Banque Africaine de Développement (BAD). La

Conférence a pris acte de la candidature proposée par la République Sœur du Tchad et y a exprimé son appui sans réserve.

10. Poursuivant ses travaux, la Conférence a pris connaissance de la fin du mandat de **Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI** au poste de Gouverneur de la BEAC et a suivi avec attention la proposition de la candidature de **Monsieur Yvon SANA BANGUI**, présentée par la République Centrafricaine, conformément au principe de la rotation institué en 2010, et l'a approuvée.
11. La Conférence a également pris connaissance de la proposition de candidature de **Monsieur MAHAMAT DJIBRINE SOULEYMAN**, présentée par la République du Tchad, au poste de Directeur Général des Études, Finances et Relations Internationales à la BEAC.
12. Les deux candidatures ont été entérinées par la Session Extraordinaire de la Conférence des chefs d'État.
13. Réitérant les principes d'équité et de non-occupation concomitante, par des ressortissants d'un même État membre, de deux postes de Premier Dirigeant des Institutions de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), la Conférence a toutefois décidé de surseoir à la nomination du Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC).
14. Afin de trouver une solution durable d'équité dans la répartition des postes des Premiers Dirigeants des Institutions de la CEMAC, la Conférence a donné mandat au Président de la Commission pour étudier la question et présenter un rapport de nature à garantir l'équilibre des postes dans la Communauté.
15. Clôturent ses travaux, la Conférence a adressé ses remerciements et ses félicitations à **Son Excellence Professeur Faustin-Archange**



TOUADERA, Président de la République Centrafricaine et Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC pour l'initiative de la tenue de ce Sommet extraordinaire et pour la qualité de son leadership à la tête de la Communauté.

16. Les travaux de la Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale. /-

Fait à Bangui, le 09 février 2024

Pour la Conférence des Chefs d'État,

Le Président en exercice



Pr. Faustin-Archange TOUADERA